

- GALT**, L'honorable Sir A. T., et autres : (*Voir* bill N° 27.)
- GAMBLE, C** et H. L. : Procureurs du révérend J. P. Damoulin. Pétition de,—présentée, 40. Lue, 41.
- GANANOQUE** : Chemin de fer de, à Perth et la baie de James, incorporation. (*Voir* bill N° 23.)
- GARLEPY, Mme** : Second rapport du comité des contingents recommandant qu'elle soit nommée "femme de charge sessionnelle" 104, 134. Rapport adopté, 134.
- GARNEAU, Alfred** : Second rapport du comité de contingents, recommandant que son salaire soit augmenté, 104, 133. Rapport adopté, 134.
- GAZ** et inspection des compteurs à gaz, amendement : (*Voir* bill N° 65.)
- GÉNÉRALE**, Inspection, 1874, modification de l'acte d' : (*Voir* bill N° 71.)
- GIBBS, C. T.** : Second rapport du comité des contingents, recommandant qu'il soit nommé "commis junior" et remplisse la position "d'assistant-comptable," 104, 133. Rapport adopté, 134.
- GILBERT, Frederick** : Troisième rapport du comité des contingents, recommandant qu'il soit nommé "gardien du vestiaire et assistant-portier," 133. Rapport adopté, 134.
- GOUVENEUR GÉNÉRAL** : Se rend au Sénat, ordonne la présence des Communes, 9. Session ouverte, 9. Son discours, 9, 10. Ordre pour la considération du discours, 11. Motion pour adresse en réponse au discours du Trône, 27. Débat sur la motion, 29, 31, 33, 35, 37. Adresse agréée unanimement, 37. Réponse de Son Excellence, 59.
- Juge en chef sir W. Ritchie, nommé député pour donner la Sanction Royale au bill relatif à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, 119. Le Sénat est informé qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de proroger le parlement, 303. Se rend au Sénat, et ordonne la présence des Communes, 309. Sanctionne les bills, aux pages 309, 310, 311, 312, 313. Discours de la Prorogation, 313, 314.
- GOVERNEMENT** de la Puissance :
- Rapport du ministre de la justice sur l'arrangement fait pour le règlement des différends entre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie Britannique, 11 à 24.
- GRAHAM, John** : Pétition pour bill de divorce, 34. (*Voir* bill N° 58.)
- GRANDE Ligne** entre l'Amérique et l'Europe, chemin de fer de la :—Changement de nom et amendement. (*Voir* bill N° 24.)
- GRAND Nord**, compagnie du chemin de fer le :—(*Voir* bill N° 32.)
- GRAND-Tronc** du Canada, compagnie du chemin de fer du :—(*Voir* bill N° 25.)